

Préambule

Le fondateur de l'entreprise, Friedrich Sanner, a posé en 1894 la première pierre de l'entreprise actuelle avec une fabrication de bouchons de vin et, plus tard, de bouchons pour les bouteilles en verre pharmaceutiques. C'est à cette époque qu'ont été posées les bases des lignes directrices de Sanner, qui s'expriment par un travail durable, que ce soit au niveau du produit, des ressources, des clients ou des collaborateurs. Les associés actuels et la direction sont également conscients de cette responsabilité. Le thème de la durabilité est aujourd'hui entièrement vécu à l'échelle du groupe dans le contexte de l'ESG (Environnement / Environnement; Social / Responsabilité sociale, Governance / Réglementation).


Cela comprend une production respectueuse de l'environnement et de la qualité, qui s'exprime par une certification ISO 50001. La mise en œuvre de nouveaux produits durables, comme Sanner BioBase®, mais aussi les relations avec les autres en font partie. Celle-ci est inscrite dans la culture Sanner et repose sur les principes suivants: respect, tolérance et assistance

Le Code of Conduct (CoC) du groupe Sanner décrit la durabilité dans les relations avec les partenaires commerciaux. Il s'agit d'un ensemble de règles que nous avons établies pour l'ensemble de l'organisation et pour notre collaboration avec les fournisseurs et les clients. Le Sanner CoC est conforme à l'ensemble des règles prescrites par le législateur, mais reflète également notre exigence d'un comportement honnête, durable et intègre.

Les présents principes du Code of Conduct mettent en évidence les domaines de risque et de conflit possibles et décrivent la manière dont nous les gérons. Il constitue ainsi une ligne directrice obligatoire pour notre vie professionnelle quotidienne. Il est complété par des directives et des règlements internes, ainsi que par des accords contractuels de travail. En outre, nous respectons les réglementations légales nationales et internationales. Nous ne tolérons pas les infractions au Code of Conduct.

Il est donc de la responsabilité de chacun de se familiariser avec le contenu du Code of Conduct du groupe Sanner afin d'assumer notre responsabilité commune en matière de durabilité, de relations sociales, de respect des droits de l'homme, de pratiques commerciales équitables et de prescriptions légales. Sanner reste ainsi fidèle aux principes du fondateur de l'entreprise et maintient sa réputation sur le marché.

Merci beaucoup.



Hans-Willem van Vliet

Directeur général / CEO du groupe Sanner

Responsabilité envers les personnes

Nous veillons à la protection des droits de l'homme conformément à la Charte internationale des droits de l'homme des Nations unies. Dans ce contexte, nous nous engageons à respecter les normes sociales et de travail reconnues au niveau international. Cela comprend les principes suivants:

Droits de l'homme & non-discrimination

- Traiter les employés avec respect et créer un lieu de travail exempt de harcèlement, d'abus et de discrimination de quelque nature que ce soit,
- Reconnaître le droit d'association et le droit de négociation collective dans le cadre autorisé par la loi,
- Respecter les salaires minimums et les heures de travail conformément aux lois locales ou aux normes minimales des secteurs économiques nationaux concernés et dans le respect des normes de l'OIT,
- Interdiction du travail des enfants, du travail forcé, de toute forme d'esclavage moderne et de la traite des êtres humains, ainsi que du recrutement, du placement ou de l'offre d'emploi à des fins illicites,
- Respect de la liberté d'expression,
- Assurer le devoir de diligence pour promouvoir des chaînes d'approvisionnement responsables pour les minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, conformément aux principes directeurs de l'OCDE.

Sécurité & santé

- Réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles en établissant et en respectant des normes de sécurité,
- Organiser des formations régulières pour les employés afin de garantir la sécurité au travail et d'améliorer la sensibilité aux risques.

Responsabilité envers l'environnement

Nous nous engageons à prendre des précautions raisonnables pour l'environnement dans le cadre de nos activités commerciales. Cela inclut les principes suivants:

- l'utilisation efficace des ressources et l'utilisation de matières premières secondaires chaque fois que possible, ainsi que des technologies efficaces sur le plan énergétique, neutres pour le climat et respectueuses de l'environnement
- la préservation et la promotion de la biodiversité,
- l'arrêt ou la limitation de la production, de l'utilisation ou du rejet de polluants organiques persistants,
- la classification et l'étiquetage des caractéristiques de danger des substances et des mélanges, afin de permettre une utilisation sûre des produits chimiques
- l'élimination, le contrôle et le traitement appropriés avant le rejet des
 - déchets, y compris le respect des interdictions relatives à l'exportation de déchets dangereux,
 - eaux usées,
 - émissions,
 - produits chimiques ou
 - d'autres matériaux ayant un effet potentiellement négatif sur la santé humaine ou l'environnement

Cela inclut également la réduction des quantités de déchets, la réduction des émissions et le respect des restrictions concernant la manipulation des produits contenant du mercure.

Responsabilité en tant que partenaire commercial

Nous nous engageons à adopter un comportement loyal dans le cadre de la concurrence et de nos relations commerciales avec Sanner. Pour ce faire, nous convenons de respecter les principes suivants:

- interdiction de toute forme de corruption, d'extorsion, d'abus de confiance, de détournement, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme
- respect des règles de concurrence en vigueur
- respect des dispositions en vigueur en matière de douane et d'exportation et des régimes de sanctions
- confidentialité et protection des données personnelles ainsi que des informations confidentielles et des secrets commerciaux de Sanner
- livraison à Sanner des informations sur les situations susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts dans le cadre de la relation d'affaires
- livraison de produits conformes aux lois et règlements en vigueur et aux exigences de qualité de Sanner

Responsabilité en matière de conformité

Nous nous engageons à veiller à ce que ces principes, ainsi que les réglementations et les lois en vigueur, soient respectés de manière responsable. Il s'agit notamment de l'existence d'un système efficace de dénonciation interne ou externe à l'entreprise, de sorte que les violations de ces principes ou les risques correspondants puissent être signalés.

Dans le cadre de notre responsabilité pour une collaboration intègre et confiante dans la chaîne d'approvisionnement, les entreprises impliquées dans la chaîne d'approvisionnement, leurs employés et d'autres tiers peuvent également s'adresser à tout moment au système de dénonciation de Sanner en cas d'éventuelles violations de la conformité. (système d'alerte)

Sanner examinera régulièrement le présent Code of Conduct et y apportera des modifications si nécessaire. Les modifications importantes sont communiquées aux fournisseurs. Étant donné qu'une collaboration intègre et basée sur la confiance est d'une grande importance pour Sanner, nous aidons nos fournisseurs, si nécessaire, à remplir les obligations de diligence raisonnable contenues dans le présent document.

En outre, afin de garantir son propre devoir de diligence, Sanner est autorisée à vérifier le respect du présent Code of Conduct chez le fournisseur par des moyens appropriés. Dans le cadre d'un tel contrôle, le fournisseur doit permettre à Sanner d'accéder à toutes les données et informations nécessaires en vue de la mise en œuvre du présent Code of Conduct.

En cas de suspicion de violation du présent Code of Conduct, nous nous engageons à traiter les faits en conséquence. En cas de soupçon, Sanner peut en outre mener ses propres enquêtes avec le soutien des fournisseurs. En cas de violation du présent Code of Conduct ainsi que des principes qu'il contient, Sanner se réserve en outre le droit de prendre des mesures juridiques appropriées.

Nous communiquerons de manière appropriée le contenu de ce Code of Conduct à nos employés, mandataires et sous-traitants.

Si vous soupçonnez des infractions au Code of Conduct Sanner, veuillez-vous adresser à l'adresse e-mail suivante: